

OBJET DU PLAN : **PLAN DE MESURAGE ET DE BORNAGE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A BATIR ETANT LE LOT NR 1**
 LOTISSEMENT NR 097BIS/91 DELIVRE PAR LA COMMUNE DE FAIMES LE 27/10/1997.

COMMUNE DE FAIMES 4ème division.
/ VIEMME /

SITUATION : **RUE DE HUY.**

REFERENCE(S) CADASTRALE(S) : **Section A sous partie du n° 235 H**

PROPRIETAIRE(S) : **Mr Joseph Corswarem rue Joseph Mignolet nr 8 à 4317 FAIMES**

Je soussigné **Jean-Lambert Joassin, Géomètre Expert juré I.P.G.**, légalement admis et assermenté devant le Tribunal de Première Instance, séant à Liège, membre de l'Union Belge des Géomètres, agissant à la requête de **Maître O. de Laminne de Bex, notaire à Waremme**, déclare avoir procédé au mesurage de la parcelle dont mention ci-dessus et certifie trouver pour cette parcelle une superficie de **6 ARES 55 CENTIARES**.

et que des nouvelles bornes seront implantées afin de délimiter la propriété vendue.
 Ce plan sera annexé à l'acte de vente.

Bureau d'Etudes S.P.R.L. JOASSIN
J-L. JOASSIN
 Géomètre Expert Juré
 rue de la Résistance 30
 4350 REMICOURT
 Tél. : 019/54.53.40 - 54.53.79
 Fax : 019/54.53.79

Fait à Viemme, le 1 décembre 1997
 Le Géomètre Expert Juré

Jean-Lambert JOASSIN

PLAN DE SITUATION DE LA PARCELLE DANS LE LOTISSEMENT ECHELLE 1/2.000



LEGENDE

- CONSTRUCTION EXISTANTE
- ZONE CAPABLE DE CONSTRUCTION AVEC FRONT DE BATISSE OBLIGATOIRE
- ZONE DE RECL
- LIMITE
- CLOTURE EXISTANTE
- TALUS
- POTEAU ELECTRIQUE AVEC ECLAIRAGE PUBLIC
- TAQUE CHAMBRE DE VISITE
- B.O. BOUCHE INCENDIE
- ARBRE
- BORNE EXISTANTE
- PIQUET
- nouvelle borne placée (borne type feno rouge)

ECHELLE 1/250

